

MINISTERE DE LA JUSTICE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES DROITS HUMAINS

DIRECTION DE L'EDUCATION AUX DROITS
HUMAINS ET DU PARTENARIAT



BURKINA FASO
La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

**RAPPORT GENERAL DES SESSIONS DE FORMATION
DES FORMATEURS DES VDP SUR LA PRISE EN COMPTE
DES DROITS HUMAINS DANS LES OPERATIONS DE
LUTTE CONTRE LE TERRORISME / 2025**

Janvier 2026

Le Burkina Faso connaît depuis 2015 une crise sécuritaire marquée par une récurrence des incidents terroristes. Face à cette situation, le Gouvernement a impulsé depuis 2022, une nouvelle dynamique de la lutte contre le terrorisme et de protection des populations en instituant par la loi N°028-2022/ALT du 17 décembre 2022 les Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP) comme auxiliaires des forces armées nationales et des forces de sécurité intérieure et par le Décret N°2022-1124/PRES-TRANS/PM/MDAC/MATDS/MEFP/MJDHRI/MEEA du 29 décembre 2022 la Brigade des VDP (BVDP) pour coordonner leurs actions. Cette institutionnalisation s'est accompagnée de la conviction que la lutte antiterroriste exige une conciliation entre opérations militaires et respect des droits humains (DH).

Dans cette optique, un plan concerté de renforcement des capacités VDP intégrant la formation des formateurs des VDP sur la prise en compte des DH et du DIH dans leurs missions, a été élaboré dans en synergie entre le Ministère de la Justice et des Droits Humains, chargé des Relations avec les Institutions (MJDHRI), la BVDP et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF).

À la date du 31 décembre 2024, vingt-une (21) sessions de formation des formateurs avaient déjà été réalisées. Ces sessions se sont poursuivies en 2025 par l'organisation de dix (10) nouvelles sessions.

Le présent rapport rend compte de ces dix (10) sessions réalisées au cours de l'année 2025.

I. DATES ET LIEUX DES ACTIVITES

SESSIONS		DATE	LIEU	NOMBRE DE FORMES			PARTENAIRES FINANCIERS	PRESIDENCE
				H	F	T		
1	22 ^{ème}	09 au 12 juin 2025	Koudougou	29	00	29	UNICEF	Marcel ZONGO DGDH
2	23 ^{ème}	30 juin au 03 juillet 2025	Banfora	29	01	30	HCDH	Colonel Thomas SAVADOGO Commandant de la BVDP
3	24 ^{ème}	16 au 19	Ouahigouy	34	00	34	HCDH	Marcel ZONGO

		juillet 2025	a					DGDH
4	25 ^{ème}	29 juillet au 1er août 2025	Tenkodogo	30	00	30	HCDH	Marcel ZONGO DGDH
5	26 ^{ème}	11 au 14 août 2025	Ouagadougou	30	00	30	HCDH	Marcel ZONGO DGDH
6	27 ^{ème}	26 au 29 août 2025	Kaya	29	1	30	HCDH	BAYILI/BASSONOU E. Agnès DEDHP
7	28 ^{ème}	09 au 12 sept. 2025	Manga	30	0	30	HCDH	Marcel ZONGO DGDH
8	29 ^{ème}	23 au 26 sept. 2025	Gaoua	30	00	30	HCDH	Marcel ZONGO DGDH
9	30 ^{ème}	07 au 10 octobre 2025	Fada N'Gourma	30	00	30	HCDH	Harouna KADIO SG-MJDHRI
10	31 ^{ème}	25 au 28 novembre 2025	Manga	30	00	30	UNICEF	BAYILI/BASSONOU E. Agnès DEDHP
TOTAL				301	02	303		

II. DU DEROULEMENT DES FORMATIONS

Le déroulement des dix (10) sessions de formation a reposé sur la présentation des modules programmés, suivie d'échanges interactifs.

Par ailleurs, un questionnaire a été administré aux participants en début (pré-test) et en fin de formation (post-test) pour évaluer l'évolution de leurs connaissances sur les modules dispensés.

Enfin, pour chaque session, des fiches d'évaluation générale ont été mises à la disposition des participants afin de recueillir leurs appréciations sur la qualité des communications, l'organisation pratique des sessions, ainsi que leurs suggestions pour les futures formations.

1. Modules dispensés pour les dix (10) sessions

Au cours des 10 sessions, les modules suivants ont été développés par des experts du MJDHRI, du Ministère de la Défense et des Anciens Combattants (MDAC) et des agences du système des Nations Unies dont le Haut-Commissariat des Nations unies aux Droits de l'homme (HCDH), le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) :

1. Terrorisme et ses manifestations ;
2. Enjeux du respect des droits humains dans le cadre de la lutte contre le terrorisme ;
3. Droits intangibles et les défis particuliers liés aux droits humains dans la lutte contre le terrorisme ;
4. Protection des droits des enfants dans le cadre de lutte contre le terrorisme ;
5. Prévention et prise en charge des Violences basées sur le genre (VBG) en situation de lutte contre le terrorisme ;
6. Protection des personnes déplacées internes (PDI) et des réfugiés en situation de lutte contre le terrorisme ;
7. Cadre normatif des VDP ;
8. Lutte contre la discrimination et la stigmatisation dans la lutte contre le terrorisme ;
9. Règles d'engagement et responsabilité des acteurs : Commandement et VDP ;
10. Conduite d'une séance de sensibilisation en droits humains aux VDP dans un contexte de lutte contre le terrorisme ;
11. Gestion du Stress opérationnel comme moyen de prévention des violations des droits humains.

2. Liste des formateurs par localités

MODULES PRESENTES	COMMUNICATEURS									
	Koudougou	Banfora	Ouahigouya	Tenko	Ouaga	Kaya	Manga	Gaoua	Fada	Manga
Terrorisme et ses manifestations	Thomas SAVADOGO BVDP	Thomas SAVADOGO BVDP	Thomas SAVADOGO BVDP	Thomas SAVADOGO BVDP	Thomas SAVADOGO BVDP	Thomas SAVADOGO BVDP	Thomas SAVADOGO BVDP	Dahebté DAH BVDP	Dahebté DAH BVDP	Dahebté DAH BVDP
Enjeux du respect des droits humains dans le cadre de la lutte contre le terrorisme	Hadjaratou ZONGO/SAWADOGO, C-T BVDP	Hadjaratou ZONGO/SAWADOGO, C-T BVDP	Hadjaratou ZONGO/SAWADOGO, C-T BVDP	Hadjaratou ZONGO/SAWADOGO, C-T BVDP	Hadjaratou ZONGO/SAWADOGO, C-T BVDP	Hadjaratou ZONGO/SAWADOGO, C-T BVDP	Hadjaratou ZONGO/SAWADOGO, C-T BVDP	BAYILI/BASSONOU Agnès DEDHP	BAYILI/BASSONOU Agnès DEDHP	Hadjaratou ZONGO/SAWADOGO, C-T BVDP
Droits intangibles et les défis particuliers liés aux droits humains dans la lutte contre le terrorisme	BAYILI/BASSONOU Agnès DEDHP	BAYILI/BASSONOU Agnès DEDHP	BAYILI/BASSONOU Agnès DEDHP	Marcel ZONGO DGDH	Marcel ZONGO DGDH	BANCE Abdoulaye CE/MJDH RI	Marcel ZONGO DGDH	BAYILI/BASSONOU Agnès DEDHP	Marcel ZONGO DGDH	Adama OUEDRAOGO DSAI
Protection des droits des enfants dans le cadre de lutte contre le terrorisme	Léonidas NGAYABI HEMA UNICEF	Leonidas NGAYABI HEMA, UNICEF	Madi OUEDRAOGO DGDH	Karim OUEDRAOGO DEDHP	Euphrasie WANGRE/ OUBDA UNICEF	Olivia OUEDRAOGO UNICEF Kaya	Robert GAYE UNICEF	Robert GAYE UNICEF	BELEM Yacouba UNICEF-Est	BAYILI/BASSONOU Agnès DEDHP

Prévention et prise en charge des Violences basées sur le genre (VBG) en situation de lutte contre le terrorisme	TOE/SOW Adjara DEDHP	KOFFI Kouamé UNFPA	SAWADO GO Wendbé UNFPA	Elélé Maria GORETTI KANTION O UNFPA	Jacques KABRE UNFPA	KOFFI Kouamé B. Felix UNFPA Kaya	Elélé Maria GORETTI KANTION O UNFPA	TOE/SOW Adjara DEDHP	Elélé Maria GORETTI KANTION O UNFPA	Taibou ZAN DEDHP
Protection des personnes déplacées internes (PDI) et des réfugiés en situation de lutte contre le terrorisme		BATOURE /KINORE Abibata UNCHR	VALEA P. Ely UNHCR-Nord	Adiara CISSE UNHCR	Bruno NIKIEMA UNHCR	Alice BARDOT Tsegne UNHCR Kaya	Bruno NIKIEMA UNHCR	Abibata BATOURE /KINORE UNHCR	NARE Jean Joël UNHCR	Adama OUEDRAO GO DSAI
Cadre normatif des VDP	DAH Dahebté BVDP	DAH Dahebté BVDP	DAH Dahebté BVDP	DAH Dahebté BVDP	DAH Dahebté BVDP	DAH Dahebté BVDP	DAH Dahebté BVDP	DAH Dahebté BVDP	DAH Dahebté BVDP	DAH Dahebté BVDP
Lutte contre la discrimination et la stigmatisation dans la lutte contre le terrorisme	Zongo Marcel DGDH	KABORE Règma DGDH	Zongo Marcel DGDH	BAYILI/B ASSONOU Agnès DEDHP	BAYILI/BA SSONOU Agnès DEDHP	BAYILI/B ASSONOU Agnès DEDHP	BAYILI/B ASSONOU Agnès DEDHP	Zongo Marcel DGDH	OUEDRA OGO Madi DEDHP	BAYILI/BA SSONOU Agnès DEDHP
Règles d'engagement et responsabilité des acteurs : Commandement	SOUNTO URA Hamed F.	SOUNTO URA Hamed F.	W. Ghislain Arnaud OEUDRA OGO	SOUNTO URA Hamed F.	SOUNTOU RA Hamed F. JM	SOUNTO URA Hamed F.	YANOGO W. Maurice JM	SANO K Victorien JM	YANOGO W. Maurice JM	DAH Dahebté BVDP

et VDP	JM	JM	JM	JM		JM				
Conduite d'une séance de sensibilisation en droits humains aux VDP dans un contexte de lutte contre le terrorisme	Hadjaratou ZONGO/S AWADOG O, C-T BVDP et Thomas SAVADO GO BVDP	MAIGA Solenn HCDH et Thomas SAVADO GO BVDP	Hadjaratou ZONGO/S AWADOG O, C-T BVDP et Thomas SAVADO GO BVDP	T. Thierry KABORE, DAH Dahebté (BVDP) et Abdourahmane BAKAYO KO (HCDH)	T. Thierry KABORE, DAH Dahebté (BVDP) et Agnès Eboubié BAYILI/BA SSONOU DEDHP	DAH Dahébté BVDP	T. Thierry KABORE, DAH Dahebté (BVDP)	T. Thierry KABORE, DAH Dahebté (BVDP)	T. Thierry KABORE (BVDP) et Abdourahmane BAKAYO KO (HCDH)	Hadjaratou ZONGO/SA WADOGO, C-T BVDP
Gestion du Stress opérationnel comme moyen de prévention des violations des droits humains	YARO Mamadou Patrice BVDP	Abdoulaye DELMA ASVOVIG	YARO Mamadou Patrice BVDP	YARO Mamadou Patrice BVDP	Abdoulaye DELMA ASVOVIG	Abdoulaye DELMA ASVOVIG	YARO Mamadou Patrice BVDP	YARO Mamadou Patrice BVDP	Abdoulaye DELMA ASVOVIG	Maurice Landry DARGA MDAC

3. Des échanges

La présentation des modules a été interactive et a donné lieu à des échanges entre participants et communicateurs. Quelques témoignages en matière de partages d'expériences ont également été recueillis. Relativement aux échanges, ils ont porté, entre autres, sur les points suivants :

LIEUX	POINTS D'ECHANGES
Koudougou	- L'existence ou non d'une définition juridique du terrorisme au sein de l'Alliance des États du Sahel (AES) ; - Les actions entreprises par le ministère en charge des droits humains face aux allégations de violations imputées à l'État ; - Les conséquences juridiques potentielles du non-respect des droits humains pour le Burkina Faso ; - La prise en compte de la dimension genre dans les politiques et opérations de sécurité ; - Les mécanismes institutionnels de protection de l'enfance ; - La légalité de certaines opérations des Forces de défense et de sécurité, notamment en matière d'embuscades ; - Le traitement juridique des combattants capturés ou mis hors de combat ; - La définition juridique de la notion d'enlèvement d'enfant ; - Les limites du pouvoir public en matière de liberté de pensée.
Banfora	- Différence entre disparition forcée et détention illégale ; - Statut d'un VDP communal en mission hors commune/province ; - Responsabilité d'un ex-membre ILS (Initiative Locale de Sécurité) devenu VDP ; - Modalités d'élection d'un chef de groupe VDP ; - Proportionnalité des moyens étatiques face à la menace terroriste ; - Applicabilité des infractions militaires aux VDP ; - Procédure de remplacement des VDP radiés.
Ouahigouya	- Normalité de l'occupation militaire des établissements scolaires en lutte antiterroriste ; - Éléments constitutifs des violations graves des droits de l'enfant ; - Qualification de meurtre d'enfant sur le champ de bataille comme violation des droits humains ; - Définition d'un apatride ; - Définition de l'esclavage sexuel ; - Raison de l'absence de tenue de travail pour les VDP communaux ; - Différence entre disparition forcée et détention arbitraire ; - Circonstances constituant la torture ; - Conséquences d'une suspension pour un VDP.
Tenkodogo	- Importance de l'éducation des populations au patriotisme dans la lutte antiterroriste ; - Sort des enfants de parents supposés terroristes ; - Conditions de refoulement des réfugiés ;

	- Circonstances couvertes par la légitime défense ; - Différence entre MBDHP et DGDH ; - Possibilité pour un homme d'être victime de VBG ; - Dispositions face à des enfants lors d'opérations antiterroristes ; - Sources de financement du HCDH (ONU) ; - Canaux et sources d'information du système ONU ; - Sort d'un terroriste appréhendé après meurtres de FDS/VDP ; - Possibilité de qualifier une communauté entière de terroriste.
Ouagadougou	- Conduite à tenir face au refus des PDI de regagner leur zone d'origine sécurisée ; - Détection des faux statuts de réfugiés chez les demandeurs ; - Financement du HCR et contenu de l'accord de siège ; - Prise en charge des enfants de groupes terroristes sur le terrain ; - Qualification de la crise sécuritaire actuelle au Burkina Faso ; - Respect du droit à la vie d'un terroriste appréhendé et désarmé ; - Démobilisation des VDP après la lutte antiterroriste ; - Gestion des VDP inaptes physiquement (âge) ; - Réponse aux terroristes utilisant enfants/femmes comme boucliers - Objectifs des terroristes ; - Action de la communauté internationale contre la propagande terroriste ; - Élaboration et publication des rapports du HCDH ; - Raison de la non-ratification de la CDE par les USA ; - Égalité de protection entre enfants de terroristes et enfants PDI.
Kaya	- Actions du Ministère de la Justice et des Droits humains contre les tortures par les Koglwéogo ; - Conséquences du non-respect des délais de transfert des enfants (protocole EROST) ; - Qualification de pillage pour objets pris par les forces combattantes sur les théâtres d'opérations ; - Jugement d'un réfugié commettant une infraction dans le pays d'accueil ; - Mesures à prendre par les FDS face à des enfants utilisés comme outils de renseignement par les terroristes ; - Mesures à prendre par les FDS face à des enfants parmi les terroristes lors d'attaques ; - Nécessité d'accompagner les enfants témoin/victime de conflit armé lors d'un interrogatoire ; - Avenir des bataillons mixtes de marche après intégration massive des VDP dans l'armée ; - Usage d'arme de service par un agent de sécurité face à une intrusion domiciliaire.
Manga	- Conduite à tenir face à un enfant/individu ayant tué des forces en zone d'opération ; - Légitime défense face à un FDS ivre menaçant ses collègues ;

	- Moment caractérisant une intention hostile ; - Résiliation du contrat d'une VDP pour grossesse ; - Conseils aux FDS pour respecter délais 72h pour le transfert des enfants ; - Sort réservé aux réfugiés militaires ; - Sources de financement du HCR ; - Statut d'une PDI refusant le retour dans sa localité d'origine sécurisée ; - Raisons du déplacement des femmes en brousse malgré les risques (bois de chauffe) ; - Rôle de l'alimentation dans gestion du stress.
Gaoua	- Responsabilité de garantir la jouissance des droits humains ; - Intervention du système des Nations Unies malgré la souveraineté des États ; - Avantages du respect des droits humains sur les théâtres d'opérations ; - Sort réservé à un terroriste capturé ; - Interdiction d'emprisonnement pour dette ; - Installation définitive d'un PDI dans sa zone d'accueil ; - Droit à l'assistance pour toute PDI ; - Sources d'information du HCDH ; - Habilitation d'un coordonnateur à résilier le contrat d'un VDP ; - Statut automatique de terroriste pour l'épouse d'un terroriste.
Fada	- Âge/moment caractérisant un abus sexuel/viol sur enfant ; - Possibilité d'adopter un enfant rencontré sur le théâtre d'opérations ; - Enregistrement des PDI (fraudes potentielles) ; - Statut d'asile pour un individu ayant commis un crime (extradition) ; - Qualification de PDI d'un individu banni de sa localité ; - Refus d'aide de l'ONU aux FDS en mission critique ; - Neutralisation de toute la population à cause d'un individu suspecté de complicité avec les terroristes ; - Conséquences de la discrimination fondée sur l'accoutrement.
Manga	- Définition du terrorisme et les objectifs recherchés par les terroristes ; - Distinction entre terrorisme et insurrection ; - Origine des armes utilisées par les groupes terroristes ; - Conduite à tenir face au refus de retour des personnes déplacées internes (PDI) dans leurs zones d'origine après sécurisation ; - Efficacité de l'option militaire seule dans la lutte contre le terrorisme ; - Comportement à adopter par les forces combattantes en cas de siège d'une école par des terroristes ; - Mécanismes de détection des faux statuts de réfugiés ; - Sources de financement du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) ; - Qualification juridique et politique du conflit au Burkina Faso et ses enjeux ;

	- Perspectives de démobilisation des Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP) après la lutte contre le terrorisme ; - Gestion des comportements déviants ou fautifs de certains VDP ; - Utilisation des femmes et des enfants comme boucliers humains par les groupes terroristes ; - Finalités poursuivies par les terroristes au Burkina Faso ; - Suivi psychologique des forces combattantes et des VDP après leur retour du théâtre des opérations.
--	---

III. QUELQUES TEMOIGNAGES RECUEILLIS

Les séquences de témoignages ont constitué l'un des temps forts des formations, tant pour les participants que pour les formateurs. Elles ont permis un partage d'expériences concrètes issues du terrain, démontrant de manière vivante les enjeux liés au respect des droits humains dans le contexte de la lutte contre le terrorisme.

Les témoignages recueillis ont notamment porté sur la prévention de la torture, la gestion du stress opérationnel, la lutte contre la stigmatisation et la discrimination, le traitement humain des personnes interpellées, ainsi que le rôle déterminant des populations civiles dans la sécurité collective.

Parmi l'ensemble des récits partagés, les dix témoignages ci-après ont été retenus en raison de leur forte valeur illustrative quant à l'impact effectif des formations sur les pratiques des combattants.

Premier témoignage : Traitement humain d'un terroriste capturé

Un participant a rapporté qu'un terroriste capturé par les forces combattantes avait accepté de collaborer avec elles, non sous la contrainte, mais en raison du traitement humain et digne qui lui avait été réservé après son interpellation.

Ce témoignage démontre concrètement l'effet positif du respect des droits humains sur l'efficacité opérationnelle et le renseignement.

Deuxième témoignage : Impact direct des formations en droits humains sur les VDP

Un combattant a affirmé que les formations reçues antérieurement sur les droits humains étaient essentiellement théoriques, contrairement à celles dispensées par le MJDHRI, la BVDP et leurs partenaires.

Il a souligné que cette formation lui a permis de comprendre qu'il n'est pas seulement un acteur sécuritaire, mais également un promoteur et un protecteur des droits humains sur le terrain. Deux autres participants ont corroboré ce témoignage à la même session.

Troisième témoignage : Abandon de la torture et conséquences judiciaires

Un participant a évoqué une affaire de braconnage dans laquelle les avocats de la défense avaient démontré que les aveux du prévenu avaient été obtenus sous la torture.

Malgré la matérialité des faits, les juges ont rendu une décision favorable à la défense en raison de ces violations graves. Ce cas a suscité une prise de conscience sur les effets contre-productifs de la torture dans l'action répressive.

Quatrième témoignage : Gestion du stress et prévention des violations des droits humains

Un participant a expliqué que le stress opérationnel est souvent plus intense en situation d'incertitude que lors d'affrontements directs.

Il a indiqué que l'absence d'informations ou d'alertes sur les mouvements ennemis générerait une tension psychologique forte, susceptible de conduire à des comportements excessifs ou à des violations involontaires des droits humains.

Cinquième témoignage : Importance de la collaboration population–forces combattantes

Dans la région de Nando, un témoignage a mis en évidence qu'une collaboration étroite entre les populations locales et les autorités sécuritaires avait permis de mettre fin aux attaques terroristes dans la zone.

Depuis plus de six mois, aucune attaque n'y avait été enregistrée, démontrant que la confiance et le respect mutuel constituent des leviers essentiels de sécurité durable.

Sixième témoignage : Stigmatisation et risques sécuritaires

Plusieurs témoignages révèlent que celle-ci touche toutes les couches de la population, y compris les Forces de Défense et de Sécurité (FDS). Un participant a rapporté qu'une patrouille de police s'était rendue dans une école pour discuter avec les responsables et les enseignants. Après l'entretien, à la reprise des cours, ils ont remarqué l'absence d'un groupe d'élèves. Il s'est avéré que leurs parents leur avaient ordonné de quitter les lieux dès l'arrivée des FDS. Ce comportement a été interprété comme une forme de stigmatisation envers ces forces.

Septième témoignage : Refus de la discrimination interne au sein des VDP

Lors d'une formation de chefs de groupes VDP, un chef de groupe des VDP d'origine peulh a été contesté par certains VDP. Cependant, à la suite de nouvelles élections, il a été réélu par ses pairs.

Son engagement, sa combativité et son sens du devoir ont prévalu sur les soupçons infondés, ce qui dénote d'une évolution des mentalités en faveur de l'égalité et de la non-discrimination.

Huitième témoignage : Utilisation des enfants par les terroristes

Un participant a rapporté qu'un enfant, en apparence innocent, avait fourni des informations déterminantes sur la détention illégale d'armes par son père.

Ce cas a renforcé la vigilance des forces combattantes quant à l'instrumentalisation des enfants par les groupes terroristes, tout en soulignant la nécessité d'une approche respectueuse de leurs droits.

Neuvième témoignage : Conséquences humaines des violences basées sur le genre

Un participant a évoqué le cas d'une jeune fille victime de viol, ayant entraîné une grossesse non désirée et une infection sexuellement transmissible.

Ce témoignage a rappelé que les violences basées sur le genre constituent non seulement une atteinte grave aux droits humains, mais également un facteur de fragilisation sociale.

Dixième témoignage : Prise de conscience des effets du stress non opérationnel

Il est ressorti des échanges que le stress de certains VDP ne découle pas uniquement des attaques terroristes, mais aussi de difficultés financières, sociales ou familiales.

Un participant a cité le cas d'un VDP dont le comportement avait changé de manière préoccupante en raison de dettes contractées pour une activité agricole infructueuse. De ce fait, il est nécessaire de développer des initiatives en termes de prise en charge psychosociale adaptée au profit des VDP et même des autres combattants.

IV. DES ACQUIS DE LA FORMATION

Les acquis de la formation sont évalués suivant les résultats du prétest et du post test.

N°	LOCALITES	PRE TEST %	POST TEST %	TAUX DE PROGRESSION
1	Koudougou	79	91	12%
2	Banfora	79	93	14%
3	Ouahigouya	70	90	20%
4	Tenkodogo	76	88	12%
5	Ouagadougou	76	86	13%
6	Kaya	66	85	19%
7	Manga	71	87	16%
8	Gaoua	75	85	10%
9	Fada N'Gourma	65	80	15%
10	Manga	79	91	12%
MOYENNE GENERALE		73,6	87,6	14,3%

V. DES DIFFICULTES

Dans l'ensemble, les dix sessions de formation se sont déroulées dans de bonnes conditions, tant sur les plans organisationnel, pédagogique que logistique. Les difficultés rencontrées sont demeurées ponctuelles, circonscrites à certaines sessions, et n'ont pas compromis l'atteinte des objectifs globaux de l'activité.

La principale difficulté a été enregistrée lors de la session de Ouahigouya, où la salle initialement réservée par le HCDH à l'hôtel Navougba s'est révélée inadaptée en raison de sa capacité insuffisante. Cette contrainte logistique a entraîné une interruption temporaire de l'activité le premier jour. Toutefois, grâce à l'intervention diligente du Commandant de la BVDP, la formation a pu être délocalisée à l'hôtel Filg-Yiri, permettant ainsi la poursuite effective de la session. Cet incident, bien que significatif, a été rapidement maîtrisé et a mis en évidence la capacité de réaction et de coordination des acteurs impliqués.

Par ailleurs, lors de la session de Ouagadougou, une difficulté institutionnelle a été relevée, tenant à l'absence du représentant du HCDH au présidium lors de la cérémonie d'ouverture. Bien que cette absence n'ait pas affecté le déroulement technique et pédagogique de la formation, elle mérite d'être signalée au regard de l'importance symbolique et protocolaire de la présence des partenaires institutionnels.

En dehors de ces deux situations, aucune difficulté majeure n'a été constatée lors des sessions de Banfora, Tenkodogo, Manga, Gaoua et Fada N'Gourma. Il convient néanmoins de relever que la session de Tenkodogo a été marquée par la visite du Gouverneur de la région du Centre-Est, le Colonel Abdoul Karim LAMIZANA, événement qui, loin de constituer une contrainte, a renforcé la motivation des participants et donné une portée symbolique et morale particulière à l'activité.

En définitive, les rares difficultés observées relèvent essentiellement de contraintes logistiques et protocolaires, rapidement surmontées, et ne remettent nullement en cause ni la qualité globale de l'organisation ni la pertinence des sessions de formation. Elles offrent toutefois des enseignements utiles pour l'amélioration de la planification logistique et de la coordination institutionnelle lors des activités futures.

VI. DES RECOMMANDATIONS ET SUGGESTIONS

À l'issue des différentes sessions de formation, les participants ont formulé des suggestions et recommandations visant à améliorer tant le contenu que l'organisation des formations. Ces propositions peuvent être regroupées autour de six axes principaux.

1. Renforcement de la communication, de la sensibilisation et du lien avec les populations

Les participants ont souligné la nécessité d'intensifier les actions de communication et de sensibilisation à l'endroit des populations civiles. À cet effet, ils recommandent :

- l'organisation de journées portes ouvertes des institutions militaires, afin de permettre aux citoyens de mieux comprendre les missions et les rôles des FAN, FSI et VDP, et ainsi renforcer la confiance et la coopération civilo-militaire ;
- la sensibilisation générale de la population aux droits humains, y compris la vulgarisation de la Journée mondiale pour l'élimination des violences basées sur le genre (VBG) célébrée le 19 juin ;
- la mise en place de cadres de sensibilisation des personnes déplacées internes (PDI), notamment sur la protection de l'environnement et les règles de vie communautaire ;
- l'octroi, lors des prochaines sessions, d'un temps d'intervention aux directions régionales en charge de l'action humanitaire, afin de clarifier les conditions et modalités d'intervention des acteurs humanitaires autres que l'État au profit des PDI.

2. Amélioration du contenu pédagogique et des modules de formation

Les recommandations mettent en évidence le besoin d'un enrichissement et d'une diversification des modules enseignés. Les participants proposent notamment :

- l'intégration d'un module sur les attitudes professionnelles et le comportement éthique des FAN, FSI et VDP dans leurs interactions avec les citoyens ;
- l'introduction ou le renforcement de modules sur le management, la communication interne et la gestion du stress en situation opérationnelle ;
- l'insertion du module relatif au respect des droits humains dans les curricula de formation initiale des VDP, ainsi que l'extension de ces formations aux militaires en casernes ;
- la communication spécifique sur les missions et attributions des prévôtés durant les formations ;

- une approche contextualisée des droits humains, incluant la valorisation des références africaines, notamment la Charte du Mandé de 1236 proclamée par Soundjata Keïta.

3. Prise en compte du bien-être psychologique et social des forces engagées

Les participants ont insisté sur la nécessité d'un meilleur accompagnement psychosocial des forces combattantes. À ce titre, ils recommandent :

- la mise à disposition de psychologues au sein des bataillons de l'armée ;
- l'instauration d'un suivi psychologique systématique des FAN, FSI et VDP de retour du front ;
- le renforcement de la communication régulière entre les chefs et leurs éléments afin de prévenir le stress et les tensions opérationnelles.

4. Amélioration des conditions administratives, matérielles et sociales des VDP

Plusieurs suggestions portent sur l'amélioration de la gestion administrative et sociale des VDP, notamment :

- la décentralisation et l'opérationnalisation de l'administration de la BVDP au niveau régional ou provincial pour faciliter les formalités de prise de service, en particulier pour les fonctionnaires enrôlés comme VDP ;
- l'allègement de la lourdeur du processus d'indemnisation des VDP tombés ;
- la mise à disposition de matériels de maintien de l'ordre adaptés aux missions ;
- la reconnaissance et la valorisation du mérite des VDP comme préalable lors des actions de sensibilisation.

5. Organisation et qualité des sessions de formation

Les participants ont également formulé des recommandations relatives à l'organisation pratique des formations, parmi lesquelles :

- l'augmentation de la durée des sessions de formation, de quatre (04) à cinq (05) jours, afin de permettre un meilleur approfondissement des modules ;
- la poursuite régulière des sessions de formation et la prise en compte effective de la participation des VDP lors des prochaines éditions ;
- une plus grande rigueur dans l'établissement et la délivrance des attestations de formation.

6. Perspectives de renforcement de la réponse sociale et territoriale en zones à forts enjeux sécuritaires

Enfin, certaines recommandations s'inscrivent dans une perspective plus globale et stratégique, notamment :

- la conduite d'une étude de cartographie des localités à forts besoins en services sociaux ;
- le plaidoyer pour le relèvement du délai de transfert des enfants issus des zones d'opérations ;
- la sécurisation des zones forestières afin de répondre aux besoins en bois de chauffe des femmes dans les localités confrontées à de forts défis sécuritaires.

VII. DE LA CLOTURE DES SESSIONS

N°	LIEU	MOT DE CLOTURE	RAPPORTEUR
1	Koudougou	DGDH	TOE/SOW Adjara et DAH Dahébté
2	Banfora	DEDHP	ZANZE Paul Miki
3	Ouahigouya	Cmdt BVDP	ZONGO Silvain
4	Tenkodogo	DGDH	NACOULMA Adama
5	Ouagadougou	Cmdt BVDP	SAWADOGO Daouda
6	Kaya	DEDHP	ZONGO Silvain
7	Manga	DGDH	ZANZE Paul Miki
8	Gaoua	DGDH	NACOULMA Adama
9	Fada N'Gourma	SG MJDHRI	ZANZE Paul Miki
10	Manga	DEDHP	Taïbou ZAN et DAH Dahébté

Fait à Ouagadougou, le 15 janvier 2026

Karim OUEDRAOGO

PHOTOTHEQUES

Photo de familles avec les officiels



Une photo des participants avec les officiels à Koudougou, le 09 juin 2025



Une photo de famille avec les officiels à Banfora, le 30 juin 2025



Une photo de famille avec les officiels à Ouahigouya, 16 juillet 2025



Une photo de famille avec les officiels à Tenkodogo, 29 juillet 2025



Une photo de famille avec les officiels à Ouagadougou, le 11 août 2025



Une Photo de famille des participants avec les officiels à Kaya, le 26 août 2025



Une Photo de famille des participants avec les officiels à Manga, le 09 septembre 2025



Une photo de famille des participants avec les officiels à Gaoua, le 23 septembre 2025



Une photo de famille avec les officiels à Fada N'Gourma, le 07 octobre 2025



Les participants lors des travaux de groupe à Manga, le 25 novembre 2025

Quelques images des formateurs et des participants



Le présidium lors de la cérémonie d'ouverture



Une photo des participants avec les officiels



Une vue des participants lors des échanges



Le Commandant Thomas SAVADOGO lors des échanges



Madame Adjaratou ZONGO/ SAWADOGO lors des échanges



Monsieur ZONGO Marcel lors des échanges



Monsieur DAH Dahébe lors des échanges



Madame BAYILI/ BASSONOU Agnès lors des échanges



Le présidium lors de la cérémonie d'ouverture



Une vue lors de la cérémonie de clôture



Une vue des travaux de groupe



Une vue du Capitaine YARO lors de sa présentation



Une vue lors des exercices de jeu de rôle



Une de monsieur Karim OUEDRAOGO lors de sa présentation



Une vue de l'adjudant-chef Thierry KABORE lors de sa présentation



Une vue du commandant SOUNTOURA lors de sa présentation



Une vue de Hadjaratou ZONGO, Conseiller Technique du CDT-BVDP pendant sa présentation.



Une vue de Madame Euphrasie WANGRE/ OUBDA de l'UNICEF lors de sa communication.



Une vue du Colonel Thomas SAVADOGO, CDT-BVDP lors de sa présentation.



Une vue des participants lors des sessions matinales.



Une vue de Monsieur Jacques KABRE de l'UNFPA pendant la formation.



Une vue de l'ADC DAH au moment de la présentation.



Le présidium lors de la cérémonie d'ouverture



Une photo des participants avec les officiels



Une vue des participants lors des échanges



Le Commandant Thomas SAVADOGO lors des échanges



Madame Adjaratou ZONGO / SAWADOGO lors des échanges



Madame BAYILI / BASSONOU Agnès lors des échanges





Une vue des participants à Ouaga

Une vue des participants à Manga



Une vue lors des exercice de jeux de rôle à Kaya

Monsieur OUEDRAOGO Madi lors des échanges à Kaya



Une vue des participants lors des restitutions



Une vue des participants



Une vue des participants lors des jeux de rôle



Une vue des participants lors des jeux de rôle



Photo de famille lors de l'ouverture de la formation



Une vue du Capitaine MOMO Maturin lors de la clôture de la formation